Erik de Boisgrollier

CARNETS DE VOYAGES EN NOUVELLE-FRANCE

Réécrit en français moderne
d'après les récits de voyage de Jacques Cartier

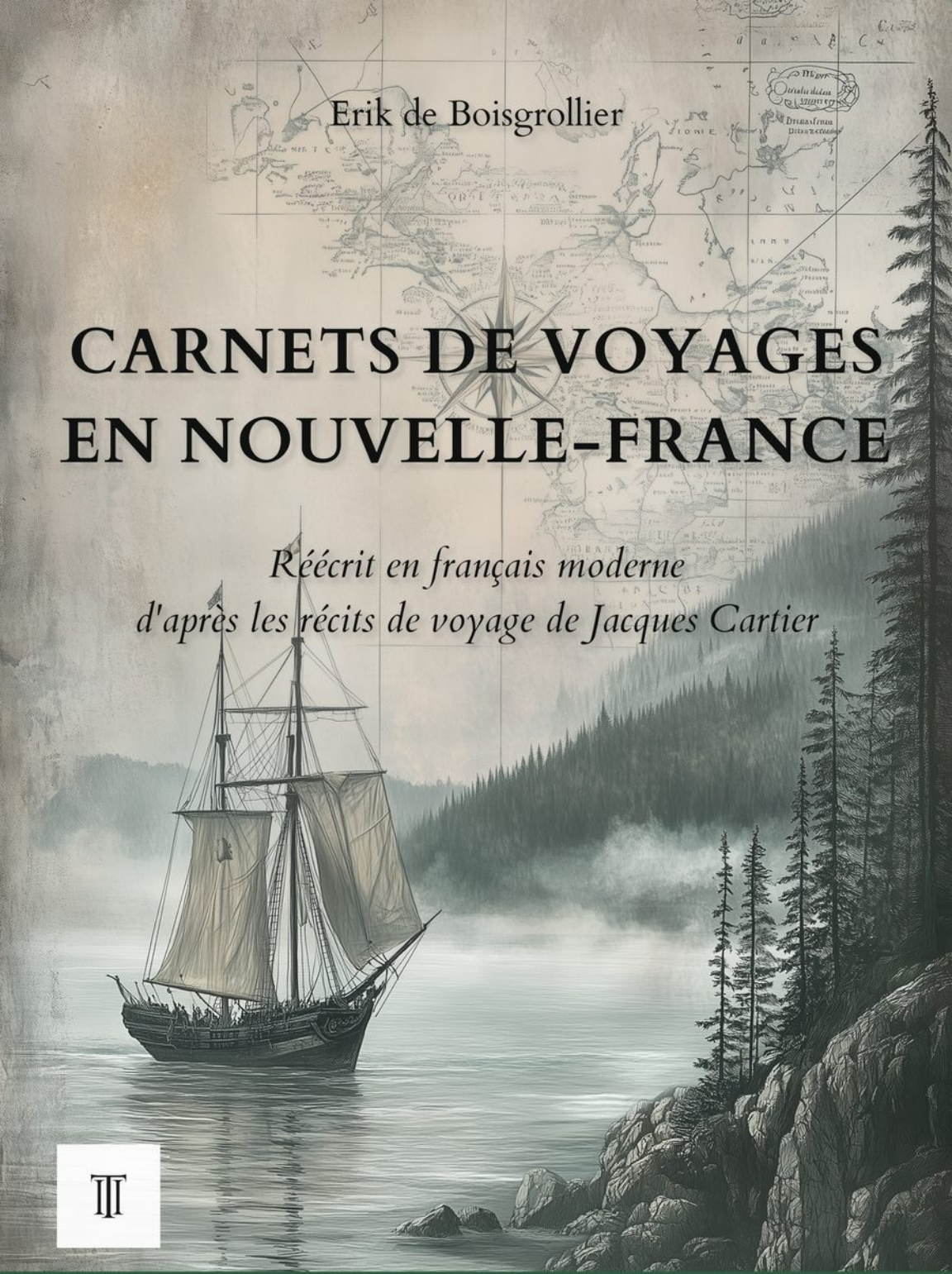

Le premier Européen à entendre le mot 'Canada',
trois voyages, trois rencontres, un monde qui bascule.

À Caroline, Christian, Pia et Victor

Carnets de voyages en Nouvelle-France



Amériques Sauvages

Carnets de Voyages Oubliés

Carnets de voyages en Nouvelle-France

Réécriture intégrale en français moderne des récits de voyage "Voyages au Canada" de Jacques Cartier, 1534-1542

Itinerarium Éditions, 2026

Illustrations et couverture : Erik de Boisgrollier
Cartes : Mapbox, © OpenStreetMap contributors
© 2026 Erik de Boisgrollier. Tous droits réservés pour tous pays.

L'éditeur et l'auteur

Itinerarium Éditions

Des milliers de récits de voyage extraordinaires dorment dans le domaine public, piégés dans une prose devenue illisible. Langues archaïques, tournures obsolètes, références perdues : ces textes ne trouvent plus leurs lecteurs.

Itinerarium Éditions identifie les plus remarquables de ces récits et les réécrit intégralement en langue contemporaine, en respectant la voix de l'auteur original. Le résultat : des textes fidèles, fluides, prêts pour l'ebook, le livre papier et le livre audio.

Erik de Boisgrollier

Passionné d'histoire et de géographie depuis toujours, Erik de Boisgrollier a grandi et vécu en France, en Espagne et en Australie. Grand voyageur, il a parcouru l'Europe, l'Asie-Pacifique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. C'est en tombant sur les récits de Jacques Cartier et de Nasir Khusraw qu'il a eu l'idée de donner une seconde vie à ces

textes oubliés. Il dirige la ligne éditoriale d'Itinerarium et travaille principalement sur les collections Amériques Sauvages et Orient et Levant.

Table des matières

Introduction 13
Chapitre 1 : Le serment de Saint-Malo. 19
Chapitre 2 : L'île aux Oiseaux. 22
Chapitre 3 : La côte que Dieu donna à Caïn. 27
Chapitre 4 : L'île de Bryon et la baie de Chaleur 32
Chapitre 5 : La croix de Gaspé 42
Chapitre 6 : La bénédiction de l'évêque 50
Chapitre 7 : La baie de Saint-Laurent 55
Chapitre 8 : Aux portes du Saguenay 60
Chapitre 9 : Donnacona, seigneur de Stadaconé 67
Chapitre 10 : Les trois diables de Cudragny 72
Chapitre 11 : Le mont Royal. 78
Chapitre 12 : Le grand hiver 90
Chapitre 13 : L'arbre de vie 99
Chapitre 14 : La trahison du jour Sainte-Croix 106
Chapitre 15 : Le retour de Saint-Malo 114
Chapitre 16 : Roberval et les cinq navires 119
Chapitre 17 : Charlesbourg-Royal 125

Chapitre 18 : Au seuil des sauts 128
Postface. 136
Annexe cartographique 139
Glossaire 147
Chronologie 151
Index des lieux et des personnes 156
Pour aller plus loin 162
Morceaux choisis du texte original. 167
Note de l'éditeur. 171

Introduction

Au matin du 20 avril 1534, dans la cathédrale de Saint-Malo, un homme lève la main droite et jure devant Charles de Mouy, vice-amiral de France, de bien et loyalement servir le roi en sa charge. Il s'appelle Jacques Cartier. Il a quarante-trois ans, le visage tanné des pilotes qui ont déjà vu le Brésil et peut-être Terre-Neuve, et derrière lui une centaine d'hommes qui répètent le serment, la main sur les Évangiles. Dehors, dans le port étroit qui sert d'antichambre à l'océan, deux navires de soixante tonneaux attendent la marée. C'est peu, soixante tonneaux. C'est l'équivalent d'une barque de pêcheurs basques. Mais c'est tout ce que François Ier a consenti pour aller chercher, au-delà de Terre-Neuve, les îles d'or et le passage vers l'Asie que les Espagnols et les Portugais se sont déjà partagés par les bulles d'Alexandre VI.

Le monde, en cette année, vient de basculer sans s'en apercevoir. Cortés a brûlé les vaisseaux de Veracruz quatorze ans plus tôt. Pizarro a étranglé Atahualpa l'été précédent. Magellan, mort aux Philippines, a prouvé que la terre tournait. Pendant ce temps, la France, qui a regardé les Ibériques éventrer le continent austral avec une jalousie polie, décide enfin qu'il faut une part du Nouveau Monde.

François Ier, sorti vaincu de Pavie mais raffermi par la paix de Cambrai, choisit pour cette part un Malouin sans titre, fils de marchand, capitaine de cabotage. Pas un hidalgo, pas un cadet de noblesse. Un homme du quai, qui sait virer un navire dans la brume et compter ses brasses au sondeur. C'est ainsi, par cet appariement modeste d'une couronne et d'un pilote, que commence la présence française en Amérique du Nord, avec quarante ans de retard sur Christophe Colomb.

Cartier reviendra trois fois. Trois voyages, trois Relations, trois actes d'un même drame. Au premier, en 1534, il découvre le golfe immense où se jette le grand fleuve, plante une croix de trente pieds à Gaspé et ramène à Saint-Malo deux jeunes Iroquoiens, Taignoagny et Domagaya, fils du seigneur de Stadaconé, capturés sous prétexte d'un troc amical. Au second, en 1535, il remonte le Saint-Laurent jusqu'au pied d'une colline qu'il baptise mont Royal, contemple depuis ce sommet la nappe d'eau, les sauts, les villages palissadés, les champs de maïs, et comprend qu'il a sous les yeux une civilisation entière, paysanne et fortifiée, dont nul Européen n'avait soupçonné l'existence. Cet hiver-là, devant le hâble de Sainte-Croix, vingt-cinq de ses hommes meurent du scorbut avant que Domagaya, l'enfant capturé l'année précédente, lui révèle la décoction de l'arbre annedda, qui sauve les survivants. Au troisième voyage, en 1541, il revient avec cinq navires, des colons, un vice-roi nommé Roberval qui tarde à le rejoindre, et l'illusion que les pierres qu'il a ramassées au Cap Rouge sont des diamants et de l'or. Elles ne sont que pyrite et quartz. Le manuscrit s'interrompt en plein hiver, sur les mots désolés d'un traducteur anglais : *the rest is wanting*. Le reste manque.

Et ce carnet porte en lui le malentendu qui fondera toute la rencontre. À la baie de Chaleur, en juillet 1534, les Micmacs accourent le long du rivage en agitant des peaux, prêts à troquer. C'est l'instant le plus pur du récit : on s'échange des couteaux, des chemises, des chapelets, contre des fourrures, sans avoir un mot commun. Trois semaines plus tard, à Gaspé, le même capitaine ruse Donnacona, embarque ses deux fils sous le prétexte qu'ils reviendront vite, et part. Ils reviendront, en effet, mais avec une promesse d'amitié qui sera trahie. En 1536, Donnacona lui-même est enlevé et mourra en France. En 1541, Agona, son successeur, accueille Cartier avec des sourires de façade. Le scénario se répète : on tend la main, on prend l'autre, on dit qu'on reviendra. Les peuples du fleuve apprennent, voyage après voyage, que les visages blancs n'ont pas la même idée de la parole donnée.

La voix de Cartier, marin malouin, plus à l'aise avec une rose des vents qu'avec une plume, aligne les coordonnées comme un journal de bord, baptise les îles au saint du jour, invente des noms qu'on lui prendra ensuite (la baie Saint-Laurent, le mont Royal, le Canada), et garde, d'un bout à l'autre, cette fraîcheur de regard qui fait la grandeur des carnets de voyage. Il s'étonne des fous de Bassan, des bélugas blancs comme du marbre, du tabac qu'on aspire par les narines, des sépultures suspendues aux arbres. Il décrit sans juger, ou presque, ce qui n'était pas l'habitude de son siècle.

Que le lecteur, donc, embarque à son tour. Saint-Malo, 20 avril 1534, l'aube. Les écoutes claquent. La marée descend.



Portrait illustratif du capitaine malouin en habit du XVIe siècle, représentant l'explorateur vers 1540, à l'époque de ses grandes navigations.

Le serment de Saint-Malo



Le 20 avril 1534, sur le quai de pierre de Saint-Malo, le vice-amiral Charles de Mouy reçoit le serment des capitaines devant deux petites caravelles de soixante tonneaux, sous un ciel breton couvert.

L'île aux Apponatz



Le 21 mai 1534, sur l'île aux Oiseaux au large de Terre-Neuve, les marins débarquent parmi les colonies de grands pingouins et de fous de Bassan couvrant les falaises blanches battues par les vagues.

La côte que Dieu donna à Caïn



Juin 1534. Les navires longent la côte du Labrador, terres nues et rocheuses battues par la brume et les goélands, que Cartier juge si désolées qu'il les compare à la terre donnée par Dieu à Caïn.

Le troc de la baie de Chaleur



Juillet 1534. Dans la baie de Chaleur, marins français et Micmacs échangent couteaux et ferrements contre des fourrures, les Sauvages dansant de joie et jetant de l'eau de mer sur leur tête.

Chapitre 1 : Le serment de Saint-Malo

1534

Le port de Saint-Malo bruissait encore des derniers adieux lorsque messire Charles de Mouy, chevalier, seigneur de la Meilleraye et vice-amiral de France, second de l'amiral dans la marine du roi, monta recueillir nos serments. Devant lui, le capitaine, les maîtres et tous les compagnons des deux navires jurèrent l'un après l'autre de se comporter bien et loyalement au service du roi, sous la charge qui nous était donnée. Les mots prononcés, plus rien ne nous retenait à la terre de France.

Nous appareillâmes le vingtième jour d'avril de cette année mil cinq cent trente-quatre, avec nos deux navires d'environ soixante tonneaux chacun. Chacun comptait soixante et un hommes à son bord. Le temps nous fut bon, et nous fîmes voile droit vers l'ouest. Le dixième jour de mai, Terre-Neuve se leva devant nous : nous prîmes terre au Cap Bonavista, par quarante-huit degrés et demi de latitude.

Mais la grande quantité de glaces qui dérivait le long de cette côte nous ferma le passage. Il nous fallut chercher abri dans un port que l'on nomme Sainte-Catherine, à environ cinq lieues au sud-sud-ouest du cap, chaque lieue valant quelque quatre mille pas de chez nous. Nous y demeurâmes dix jours pleins, à guetter le retour du beau temps et à mettre en état nos barques. Le vingt et unième jour de mai, un vent d'ouest s'étant levé, nous quittâmes ce port et fûmes portés au nord, un quart de nord-est du Cap Bonavista, jusqu'à l'Île aux Oiseaux.

Cette île nous apparut tout environnée d'un banc de glaces rompues, brisées en mille morceaux qui ceignaient ses abords. Elle ne fait guère plus d'une lieue de tour, et pourtant nul ne croirait, sans l'avoir vu de ses yeux, le nombre d'oiseaux qui la couvrent. On dirait qu'on les y a entassés à la main ; et il y en a cent fois plus encore qui tournoient dans les airs et flottent sur l'eau tout autour qu'il n'en tient sur la terre même. Une partie d'entre eux sont gros comme des oies, noirs et blancs, le bec pareil à celui d'un corbeau. Ceux-là ne quittent jamais la mer et ne peuvent s'élever dans le ciel, car ils n'ont que de petites ailes, pas plus grandes que la moitié d'une main ; mais avec ces moignons ils nagent sous l'eau aussi vivement que les autres oiseaux fendent l'air. Et ils sont si gras que c'en est merveille. Nous les nommons apponaths. Malgré le banc de glaces, nos deux barques se rendirent jusqu'à l'île et, en moins d'une demi-heure, s'en chargèrent comme on chargerait des pierres. Chacun de nos navires en fit saler quatre ou cinq barriques, ces tonneaux où l'on conserve la viande dans le sel, sans compter ceux que nous mangeâmes frais.

Il s'y trouve aussi une autre sorte d'oiseaux, plus petits, qui vont dans l'air et dans l'eau, et que l'on appelle godets : ils se serrent et se logent sur l'île sous les plus grands.

D'autres encore, plus gros, tout blancs, se tiennent à l'écart dans une part de l'île ; ceux-là sont fort malaisés à approcher, car ils mordent comme des chiens, et on les nomme margaux. Bien que l'île soit à quatorze lieues de la terre ferme, les ours y passent à la nage depuis la grande terre pour s'y repaître de ces oiseaux. Nos gens en surprirent un, grand comme une vache et blanc comme un cygne, qui sauta en mer devant eux et s'enfuit. Le lendemain, qui était le jour de la Pentecôte, comme nous faisions route vers la terre, nous retrouvâmes ce même ours à mi-chemin des eaux, gagnant le rivage aussi vite que nous allions à la voile. Sitôt aperçu, nous lui donnâmes la chasse avec nos barques et le prîmes de force. Sa chair était aussi bonne à manger que celle d'une génisse de deux ans, une jeune vache n'ayant pas encore porté de veau.

Le mercredi vingt-septième jour du même mois, nous parvînmes à l'entrée de la Baie des Chasteaux, ce détroit qui sépare Terre-Neuve de la terre du Labrador. Le vent nous était contraire et les glaces encore nombreuses. Force nous fut d'entrer dans un port voisin de cette entrée, nommé le Rapont, où nous demeurâmes enfermés sans pouvoir en sortir jusqu'au neuvième jour de juin. Ce jour-là, nous appareillâmes pour passer outre, avec l'aide de Dieu. Le Rapont se trouve par cinquante et un degrés et demi de latitude.

Chapitre 2 : L'île aux Oiseaux

1534

L'île aux Oiseaux

Le dixième jour de juin, nous avons mené nos navires dans le port de Brest pour y prendre de l'eau et du bois. Cette côte-là, je l'avais déjà bien apprise. Du cap Rouge jusqu'au Degrat, la pointe qui marque l'entrée de la baie, la terre court de cap en cap, nord-nord-est et sud-sud-ouest, bordée tout du long d'îles si serrées les unes contre les autres qu'on ne passe entre elles que par d'étroites rivières. Cela ménage pourtant de bons ports. Le Rapont et le Degrat sont sur la plus haute de ces îles, et du sommet on découvre les deux belles îles qui sont près du cap Rouge, à vingt-cinq lieues de là.

Qui veut entrer au Rapont a le choix de deux passes, l'une à l'est, l'autre au sud. Mais qu'il se garde bien de la pointe de l'est : ce ne sont là que hauts-fonds et terre noyée. Il faut longer l'île de l'ouest, à un demi-câble du bord ou davantage, et tenir ensuite vers le sud ; et prendre garde encore aux trois basses qui dorment sous l'eau dans

le chenal de l'est, ces écueils peu profonds qui éventrent une coque sans qu'on les voie. Le fond y est beau, trois ou quatre brasses.

Une fois équipés, nous avons doublé la baie. Le jour de la Saint-Barnabé, qui tombe le onze, après avoir entendu la messe, nous sommes partis en barques au-delà du port, vers l'ouest, pour reconnaître ce qu'il y avait là comme havres. Nous avons cheminé au milieu d'îles si nombreuses qu'on ne saurait les compter, qui s'étendent sur près de dix lieues au-delà de Brest. Nous avons passé la nuit sur l'une d'elles. Le sol en était couvert d'oeufs, oeufs de canes, ces femelles du canard, et d'autres oiseaux qui nichent là par milliers, et nous en avons fait notre provision. Ces îles, nous les avons nommées Toutes Îles, faute de pouvoir les nommer une à une.

Le lendemain, douzième jour, nous avons poussé plus loin. Au bout de l'archipel s'ouvrait un bon port que nous avons appelé Saint-Antoine. Une lieue ou deux au-delà, une petite rivière très profonde s'enfonçait vers le sud-sud-ouest entre deux hautes terres : encore un bon port, où nous avons planté une croix en le nommant Saint-Servan. Au sud-ouest, à une lieue environ, se dressait un îlot rond comme un four, ceint de quelques autres plus petits, qui sert de repère pour reconnaître ces havres. Dix lieues plus loin, nous avons trouvé une rivière plus grande, pleine de saumons, que nous avons nommée la rivière Saint-Jacques.

C'est là que nous avons aperçu un grand navire. Il venait de La Rochelle et il avait passé toute la nuit à chercher le port de Brest, où il pensait aller à la pêche, sans plus savoir où il se trouvait. Nous sommes allés à son bord avec nos barques et nous l'avons conduit dans un autre port, à une lieue plus à l'ouest que la rivière Saint-Jacques. Ce port, je le tiens pour l'un des meilleurs du monde ; nous l'avons nommé le port Jacques-Cartier.

Si la terre valait les ports, ce serait une bénédiction. Mais il s'en faut de tout. Plutôt que Terre-Neuve, on devrait la nommer pierres et rochers effroyables et mal dégrossis. Sur toute cette côte du nord, où j'ai débarqué en bien des endroits, je n'ai pas vu de quoi remplir une charretée de bonne terre. Hormis à Blanc-Sablon, rien que de la mousse et de petits bois rabougris. Bref, j'estime que c'est la terre que Dieu donna à Caïn, la part maudite et stérile du premier meurtrier.

Il s'y trouve pourtant des gens, d'assez belle corpulence, mais farouches, et Sauvages. Ils nouent leurs cheveux au sommet de la tête en façon d'une poignée de foin tordue, qu'ils serrent d'un clou ou de quelque chose de pareil passé au travers, et y piquent des plumes d'oiseaux. Hommes et femmes se vêtent de peaux de bêtes ; mais les femmes sont plus couvertes, plus serrées dans leurs peaux et ceintes par le corps. Ils se peignent le corps de couleurs tannées, de ce brun-rouge qu'a le cuir. Ils ont des barques d'écorce de bouleau avec lesquelles ils vont en mer et prennent force loups marins, ces phoques dont ils font leur subsistance. À les voir, j'ai compris que ce n'était pas là leur demeure : ils viennent de terres plus chaudes pour cette chasse et pour les autres choses qui leur sont nécessaires.

Le treizième jour, le temps étant bon, nous sommes revenus à bord avec nos barques pour appareiller. Le dimanche quatorzième, nous avons fait chanter la messe. Le lundi quinzième, nous avons levé l'ancre hors de Brest et mis le cap au sud, pour reconnaître la terre que nous voyions de l'autre côté, par-delà deux îles. Parvenus vers le milieu de la baie, nous avons reconnu que c'était la terre ferme, qui présentait un gros cap double, l'un par-dessus l'autre : nous l'avons pour cela nommé le cap Double. Au milieu de la baie, nous avons sondé à cent brasses et

trouvé fond de vase ; à cinq ou six lieues, quarante brasses. De Brest à ce cap, la traversée est d'environ vingt lieues, et la terre court nord-est et sud-sud-ouest, un quart du nord et du sud.

Le lendemain, seizième du mois, nous avons longé la côte au sud-ouest, un quart du sud, sur environ trente-cinq lieues depuis le cap Double. Les terres y dressaient des montagnes très hautes et effrayantes, découpées et creuses ; l'une d'elles ressemblait à une grange, et nous avons nommé ce lieu les Monts des Granges. Entre ces hauteurs et la mer s'étendaient de basses terres. Tout ce jour-là, brumes et obscurité nous avaient caché le reste de la côte. Au soir seulement, une brèche s'est ouverte dans la terre, comme l'entrée d'une rivière, entre les Monts des Granges et un cap qui restait au sud-sud-ouest, à trois lieues environ de nous.

Pour qui voudra refaire cette route, voici comment elle se tient. En partant de la pointe du Degrat pour entrer dans la baie, on gouverne l'ouest un quart du nord-ouest, et l'on double deux îles qui demeurent à bâbord, du côté gauche quand on regarde l'avant. La première est à trois lieues de la pointe ; la seconde, plate et basse, paraît tenir à la grande terre et se trouve à sept lieues de la première : je l'ai nommée Sainte-Catherine. Qu'on lui donne du tour, car au nord-est, à un quart de lieue, gisent des récifs et de mauvais fonds. De Sainte-Catherine au port des Chasteaux, il y a quinze lieues, nord-nord-est et sud-sud-ouest ; du port des Chasteaux au port des Buttes, qui est la terre du nord de la baie, douze lieues et demie ; et à deux lieues des Buttes, le port de la Baleine. Au travers de ce port, au tiers de la baie, on sonde trente-huit brasses, fond de vase.

De la Baleine, on fait l'ouest-sud-ouest jusqu'à Blanc-Sablon, en se gardant d'une basse qui affleure au sud-est, et qu'on prendrait de loin pour un bateau. À trois lieues au

large s'ouvre une anse sans abri contre le sud ni le sud-est, et au sud-sud-ouest de cette anse, deux îles : l'île de Bois et l'île aux Oiseaux. Sur cette dernière nichent en grand nombre des godets et des richards, ces macareux au bec et aux pieds rouges qui creusent leurs terriers comme des lapins. Passé un cap à une lieue de Blanc-Sablon, on trouve un port et un passage nommés les Islettes, qui valent mieux que Blanc-Sablon et où la pêche est grande. Des Islettes au port de Brest, dans la même direction, dix lieues. Brest se tient par cinquante et un degrés, quarante minutes et cinquante-cinq secondes de latitude, au milieu d'îles ; et le long de la côte, à plus de trois lieues au large, ce ne sont qu'îles basses sur plus de douze lieues, par-dessus lesquelles on aperçoit les hautes terres.

Chapitre 3 : La côte que Dieu donna à Caïn

1534

La côte que Dieu donna à Caïn

Le dernier cap que nous laissions derrière nous était tout rongé par le haut, et par le bas il s'effilait vers la mer en une pointe que la houle battait sans relâche ; pour cette raison nous l'avons nommé cap Pointu. Au nord de lui, à une lieue, une île plate posait sa ligne grise sur l'eau. Nous voulions reconnaître cette entrée, voir s'il s'y cachait quelque bon mouillage, quelque port où s'abriter ; aussi avons-nous mis les voiles bas et passé la nuit là, à attendre le jour.

Il ne vint pas comme nous l'espérions. Le lendemain, dix-septième jour de juin, le ciel se chargea du nord-est et nous tomba dessus en tourmente. Il fallut se mettre en panne, courir et tenir à la cape, cette manœuvre où l'on réduit la toile pour résister au vent sans plus chercher à avancer, le navire couché et raidi contre la mer. Le coup de vent nous chassa au sud-ouest sur trente-sept lieues, jusqu'au jeudi matin où nous nous sommes retrouvés au

large d'une baie semée d'îles rondes. Elles étaient si bien arrondies qu'on les eût prises de loin pour ces hauts pigeonniers de pierre que l'on dresse dans les campagnes ; nous les avons donc appelées les Colombiers, et la baie, baie Saint-Julien. De là, sept lieues plus loin vers le sud, un quart du sud-ouest, se dressait un cap que nous avons nommé cap Royal ; et à l'ouest-sud-ouest de celui-ci un autre encore, rongé par le bas et rond par le haut, avec une île basse à une demi-lieue au nord. Celui-là, nous l'avons nommé cap de Latte. Entre les deux s'étendaient des terres basses, et par-dessus elles on devinait au loin de très hautes terres, creusées de coupures où il semblait courir des rivières.

À deux lieues du cap Royal, la sonde nous rendit vingt brasses de fond, et là s'ouvrait la plus grande pêcherie de grosses morues qu'on puisse rencontrer. En attendant notre compagnon, qui tardait à nous rejoindre, nous avons jeté les lignes pour passer le temps : en moins d'une heure, plus de cent morues étaient à bord. La mer qui nous refusait un port nous offrait cela, à pleines mains.

Le lendemain, dix-huitième jour, le vent nous revint contraire et soufflant dur. Nous sommes retournés vers le cap Royal, espérant y dénicher un abri, et nous avons mis les barques à l'eau pour fouiller la côte entre ce cap et celui de Latte. Par-dessus les basses terres s'ouvrait une grande baie, très profonde, parsemée d'îles ; au sud, ces terres basses la refermaient et formaient un côté de l'entrée, le cap Royal faisant l'autre. Mais ces basses terres s'avançaient en mer sur plus d'une demi-lieue, plates et de mauvais fond, et une île se tenait au beau milieu du passage. La baie gît à quarante-huit degrés et demi de latitude. Ce jour-là encore, nous n'avons trouvé nul port où nous poser, et il fallut tenir la nuit au large, le cap à l'ouest, le navire livré à la mer.

Ce ne fut pas l'affaire d'une nuit. Depuis ce jour jusqu'au vingt-troisième, qui est la veille de la Saint-Jean, nous avons été ballottés de tourmente, de vent contraire et d'un brouillard si épais qu'il nous murait. Pas une terre, pas un repère. Il fallut attendre le jour de monseigneur saint Jean, le vingt-quatre juin, pour qu'enfin une côte parût. Elle nous restait au sud-est ; selon notre estime, elle se trouvait à quelque trente-cinq lieues au sud-ouest du cap Royal. Le temps demeurait brumeux et hostile, et nous n'avons pu l'approcher. Mais parce que c'était son jour, nous avons donné à ce cap entrevu le nom de cap Saint-Jean, et nous l'avons laissé derrière la brume sans y avoir posé le pied.

Le lendemain, vingt-cinquième jour, le temps restait mauvais, obscur et venteux. Nous avons couru à l'ouest-nord-ouest une partie de la journée, puis au soir nous nous sommes mis en travers jusqu'au cœur de la nuit, avant d'appareiller de nouveau, le vent passé au nord-ouest. Filant alors au sud-ouest sur quinze lieues, nous avons vu surgir trois îles. Deux d'entre elles, petites, se dressaient droites comme des murailles, à pic, impossibles à gravir ; un étroit chenal se faufilait entre elles. Et toutes étaient aussi pleines d'oiseaux qu'un pré l'est d'herbe : ils nichaient jusqu'au-dedans des roches. La plus grande était toute blanche de margaux, ces oiseaux plus gros que des oies ; une autre en portait autant, la troisième fourmillait de godets, et au bas de celle-ci se tenaient encore des godets et de grands apponaths, pareils à ceux dont nous avions déjà fait carnage sur l'île aux Oiseaux. Nous sommes descendus sur la plus petite et nous en avons tué plus de mille ; nous avons chargé les barques de tout ce que nous en voulions, et l'on en aurait rempli trente en une heure. Ces îles, nous les avons nommées îles de Margaux.

Cinq lieues plus loin vers l'ouest, une autre île nous attendait, longue d'environ deux lieues et large d'autant. Nous y avons fait halte pour la nuit, afin de faire de l'eau et du bois. Elle était bordée de sable, posée sur un beau fond où l'on passait partout à six et sept brasses, et c'était la plus belle terre que nous eussions encore vue : un seul arpent de celle-là valait mieux à mes yeux que toute la Terre-Neuve. De beaux arbres la couvraient, des prairies, des champs de blé sauvage, des pois en fleurs aussi drus et aussi beaux que j'en vis jamais en Bretagne, à croire qu'un laboureur les avait semés. Il y poussait force groseilliers, fraisiers et roses rouges pareilles à celles de Provins, du persil et d'autres bonnes herbes au parfum puissant. Tout autour rôdaient de grandes bêtes semblables à de grands bœufs, qui portent en la gueule deux dents comme des défenses d'éléphant et qui vivent dans la mer. L'une dormait à terre, au bord de l'eau ; nous avons poussé les barques pour tenter de la prendre, mais à peine étions-nous sur elle qu'elle se jeta dans le flot et disparut. Nous y avons vu aussi des ours et des renards. Cette île-là, nous l'avons nommée l'île de Bryon.

Aux alentours, de grandes marées portaient vers le sud-est et le nord-ouest, fortes, régulières. De ce que j'ai vu, je présume qu'il existe quelque passage entre la Terre-Neuve et la terre des Bretons, ce Cap-Breton que nos pêcheurs fréquentent déjà ; et si la chose se confirmait au cours de ce voyage, ce serait un grand raccourci, en temps comme en chemin. À quatre lieues de l'île, un beau cap fermait l'horizon : nous l'avons appelé cap du Dauphin, car c'est là que commencent les bonnes terres.

Le vingt-septième jour de juin, nous avons longé cette côte, qui court est-nord-est et ouest-sud-ouest. De loin, elle paraît n'être que dunes, tant ses terres sont basses et sablonneuses. Le vent venait justement de là, droit sur

nous, et nous n'avons pu ni aborder ni mettre pied à terre ; nous nous sommes contentés de la suivre sur quelque quinze lieues ce jour-là.

Le lendemain, nous l'avons côtoyée dix lieues encore, jusqu'à un cap de terre rouge tout érodé. En deçà s'ouvrait une anse s'enfonçant vers le nord, sur un pays plat où un cordon de sable et de pierres séparait la mer d'un étang. De ce cap jusqu'à un autre, il y avait quatre lieues : entre les deux, la terre formait un demi-cercle bordé de sablons disposés comme un fossé, et au-delà s'étendaient des marais et des étangs à perte de vue. Avant le premier cap, deux petites îles se serraient contre la côte ; à cinq lieues du second, vers le sud-ouest, une île très haute et pointue se dressait seule, que nous avons nommée Alezay. Le premier cap, nous l'avons appelé cap Saint-Pierre, parce que nous y sommes arrivés le jour de ce saint.

Depuis l'île de Bryon jusque-là, le fond était demeuré de beau sable, et la sonde régulière, qui décroissait à mesure qu'on approchait de la terre : vingt-cinq brasses à cinq lieues, douze à une lieue, six tout près du rivage, partout sur un fond franc. Voulant mieux reconnaître ces parages, nous avons mis les voiles bas et en travers, à dériver doucement.

Puis, l'avant-dernier jour du mois, le vent passa au sud, un quart de sud-ouest. Nous avons couru jusqu'au mardi, dernier jour de juin, soleil levé, sans rien voir de la terre ; mais le soir venu, au soleil couchant, une côte parut, qui semblait faite de deux îles, à neuf ou dix lieues vers l'ouest-sud-ouest. Nous avons fait route à l'ouest tout le jour suivant, sur quelque quarante lieues, et chemin faisant nous avons reconnu que ces deux îles n'en étaient pas : c'était une seule terre ferme, qui courait du sud-sud-est au nord-nord-ouest jusqu'à un très beau cap. Celui-là, nous l'avons nommé cap d'Orléans.

Chapitre 4 : L'île de Bryon et la baie de Chaleur

1534

La terre sans port

Toute cette terre était basse, unie, la plus belle qu'il soit possible de voir, couverte de beaux arbres et de prairies. Et pourtant, à force de la longer, nous n'y trouvions pas de port : c'est terre basse, plate, toute bordée de sables, où nulle part la mer ne se creuse assez pour abriter un navire. Nous descendîmes à plusieurs endroits avec nos barques, et entre autres dans une belle rivière de peu de fond. Là, nous aperçûmes des barques de Sauvages qui la traversaient d'une rive à l'autre ; c'est à cause d'elles que nous la nommâmes la rivière de Barques. Mais nous n'eûmes d'eux aucune autre connaissance, car le vent venait de la mer et chargeait sur la côte, et il nous fallut nous retirer en hâte vers nos navires.

Nous courûmes au nord-est jusqu'au lendemain, soleil à l'est, premier jour de juillet. À cette heure-là vinrent les brumes et un temps bouché ; nous mîmes les voiles bas jusque vers dix heures, le temps que le ciel s'éclaircît.

Fin de l'extrait

Vous venez de lire les premières pages de
Carnets de voyages en Nouvelle-France

La suite du voyage vous attend, en broché et en ebook :

itinerarium-books.com/livres/jacques-cartier-carnets-voyages-nouvelle-france/